



# LE PONT DU MALI

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE FONDATRICE DU JEUDI 23 JUIN 2005

### **1. Ouverture de la séance et présentation.**

Johan Roelant ouvre la séance à 18h30 par la présentation d'Alassane Maïga, notre correspondant malien et superviseur du lycée Biya, et de l'association. Les buts de cette dernière sont rapidement énumérés.

### **2. Modification des statuts provisoires.**

Les statuts sont lus par l'assemblée et des modifications d'ordre sémantique sont apportées.

### **3. Ratification des statuts.**

Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

### **4. Election du comité directeur.**

Les membres du comité directeur sont élus à la majorité simple.

<b>Sont élus:</b>	ROELANT Johan	: Président Général
	EHRENSPERGER Kim	: Trésorier Général
	MULLER Romain	: Secrétaire Général

### **5. Election des membres.**

Alassane Maïga est élu membre d'honneur à l'unanimité.

### **6. Arrêt du montant des cotisation annuelles.**

L'assemblée générale utilise sa compétence et fixe le montant des cotisations annuelles à 50CHF. L'assemblée générale décide que les élèves membres du Collège de Genève bénéficient d'une réduction de 30CHF.

## **7. Prochaine AG**

Une prochaine AG sera convoquée cet automne afin d'enregistrer de nouveaux membres et de planifier la suite des activités (voyage des élèves du collège Voltaire, transporteur en octobre).

La séance est levée à 20H15.

Romain Müller, secrétaire

Annexe : les personnes présentes lors de l'AG